

## Le contexte

En France, on estime à **67%** la perte de **zones humides**. Les conséquences sont nombreuses. Pour le **Brochet** par exemple, l'**impact sur son cycle biologique** est conséquent. En effet, les géniteurs recherchent des **annexes fluviales** afin de s'y reproduire. Ce sont des sites ayant une faible profondeur, un faible courant, mais aussi une **strate herbacée** qui servira de support de ponte.

Face à ce constat, la **Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique** a inventorié dans son **PDPG**, un certain nombre de

frayères, potentielles ou avérées, afin d'y entreprendre des actions de restauration.

Parmi elles se trouve le site de l'**ancienne fosse aval du Moulin Lecomte**, situé à Marizy-sainte-Geneviève. Cette annexe n'était plus en connexion avec l'Ourcq à la suite d'un comblement en berge passé. Des remontées de nappes et des échanges latéraux avec le cours d'eau lors des crues permettent à la zone d'être temporairement immergée. Des travaux de terrassement ont ainsi été effectués afin de **rendre la fonctionnalité** à ce site.



Site avant travaux, vue depuis l'aval, 2016



Site après travaux, 2018

Cours d'eau	<b>Ourcq</b>
Code masse d'eau	<b>FRHR144</b>
Coordonnées L93	<b>x : 715834 m y : 6899414 m</b>
Appellation	<b>ancien Moulin Lecomte</b>
Superficie	<b>0.09 ha</b>
Espace naturel remarquable	<b>NC</b>

## Les enjeux

L'ancienne fosse aval du moulin Lecomte n'était plus en connexion avec le cours d'eau mais restait **temporairement immergée** (par remontée de nappes ou lors des crues).

L'objectif ici était de se caler sur la dépression existante qui comportait déjà une **végétation caractéristique des zones humides**, propice à la reproduction du Brochet.

La restauration des zones humides est également bénéfique pour d'autres espèces : piscicoles, oiseaux, amphibiens, ... Outre les bénéfices incontestables pour la **biodiversité**, une zone humide fonctionnelle améliore également la **qualité de l'eau** et limite les phénomènes hydrologiques tels que les inondations et l'étiage.

## Les étapes

2016

Réalisation des travaux

## Le témoignage

« Je regrette que le foyer de renouée du Japon n'ai pas été traité à l'occasion des travaux.

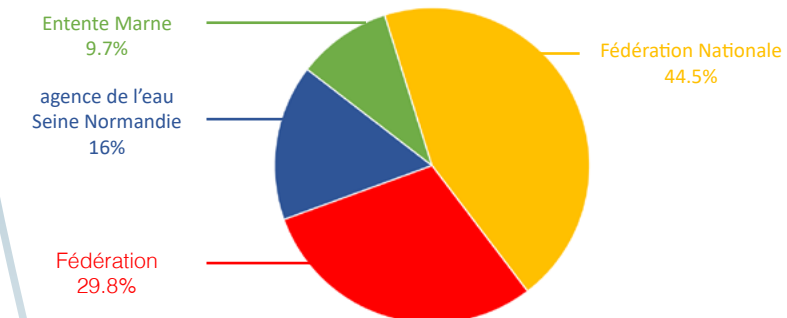
La frayère est en eau au moins pendant la période de reproduction du brochet. Le site étant en réserve de pêche, nous n'avons pas de retours des pêcheurs quant à la fonctionnalité de la frayère. Cependant tout est là pour accueillir les géniteurs !

M. Lemaire,  
 vice-Président de l'AAPPMA les martins pêcheurs de l'Ourcq



Site 2 ans après travaux, partie amont, 2016

## Le plan de financement





## Le descriptif des travaux

- **Bucheronnage - élagage** : les arbustes présents dans l'annexe hydraulique ont été abattus. Une purge de la végétation rivulaire par sélection des baliveaux en berge a aussi été faite. Cela a permis d'ouvrir le milieu et ainsi, laisser passer un maximum de luminosité pour la végétation herbacée !
- **Talutage des berges en pente douce** par l'entreprise Beguin Terrassement. Le technicien de la fédération a supervisé les opérations : indications sur les zones à terrasser, profondeur...



Zone de remblai en berge perturbant la continuité latérale, avant travaux, 2016

## Le coût du projet

Aménagement de la frayère	5 526 € TTC
---------------------------	-------------

Contactez le responsable technique de l'action :  
 rmarlot@peche02.fr

Rétablissement de la continuité latérale  
 par ouverture de la berge, 2016



Première phase de terrassement, 2016



Talutage des berges en pente douce, 2016



## Le gain écologique

2016

*Pêche électrique après travaux :*

*13 espèces dont : loutre, chabot et lamproie de planer*

*Le brochet n'est pas encore présent : il faut encore attendre le développement de la végétation herbacée.*



Site avant travaux, partie médiane, 2016

## L'attention particulière

La Renouée du Japon étant présente sur une partie du site, les travaux de terrassement et de traitement de la végétation sur cette zone ont été très limités afin d'éviter toute propagation.

La suppression de la Renouée aurait été trop coûteuse et les résultats incertains.

## Les clés de la réussite

Le suivi et l'entretien de la frayère sera réalisé par la Fédération.  
 Une attention particulière sera portée sur le développement de la végétation, support de ponte du Brochet.



- Un suivi sera fait afin de constater des bénéfices de ces aménagements.
- Le site est classé réserve de pêche.
- Ce site pourra être utilisé comme support d'animation.
- Risque de fermeture du milieu par les ligneux
- Risque de dépôt au niveau de la connexion dû au fort ensablement de l'Ourcq